

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-trois et le six du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le trente du mois de mars 2023, s'est réuni à la salle des fêtes de Peyruis, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2023
Séance du 6 avril 2023

N° 40

**Objet : Demande de subvention
complémentaire pour la
rénovation du Centre culturel
Simone Signoret dans le cadre
du FEDER Rural**

Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, BAILLE Denis, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc (jusqu'au rapport n° 10), BOYER Christian, CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4), CHABAL CALVI Nadia, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles (du rapport n° 2 au n° 30), COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit (du rapport n° 2 au n° 30), ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30), JOUVES Marc, KUHN Francis, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, PAUL Gérard, PEREIRA Georges, POURCEL Simone, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAGNIEZ Simone, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, ZANARTU HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland
COUTON Marie Rose a donné pouvoir à MANENT Michel
ISOARD Christian a donné pouvoir à ISOARD Sandrine
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
SEVENIER Jean a donné pouvoir à RUGGERI Laetia

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à PEREIRA Georges
AUZET Guy a donné pouvoir à CAZERES Benoit (à partir du rapport n°4)
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
BELMONTE Sylvie a donné pouvoir à VIVOS Patrick
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MOULARD Damien, a donné pouvoir à TEYSSIER Eliane
OGGERO BAKRI Céline a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia
PAIRE Marie Claude a donné pouvoir à HONNORAT Michèle (du rapport n° 2 au n° 30)
PARIS Mireille a donné pouvoir à CHABALIER Sandrine
PIERI Bernard a donné pouvoir à TEYSSIER Bernard
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
UGHETTO Wendy a donné pouvoir à VILLARD René
VOLLAIRE Nadine a donné pouvoir à KUHN Francis

Etaient excusés :

BASSET Françoise	FLORES Sylvain	PELESTOR Michel	RICHAUD Véronique
BERTRAND Philippe	GRAVIERE Remy	PRIMITERRA Geneviève	RISSO Gilbert
BOGHOSSIAN Alex	LAQUET Laura	PROUST Brigitte	SAVORNIN Béatrice
BOURJAC Jean Marie	PAUL Gilles	REBOUL Childéric	URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com

Monsieur FIAERT Claude, rapporteur, expose ce qui suit :

Le pôle d'équipements publics des Lauzières, situé sur Château-Arnoux-Saint-Auban, constitue un atout éducatif, culturel et sportif majeur pour la commune et Provence Alpes Agglomération, par sa situation sur l'axe durancien et l'attrait qu'il exerce sur une population dépassant les frontières du département. Ce site, malgré toute son attractivité, montre aujourd'hui des faiblesses : une mauvaise articulation fonctionnelle entre les différents équipements, des bâtiments pour certains vieillissants notamment du point de vue du confort et des performances énergétiques, des problèmes de stationnement, des espaces publics et cheminements peu qualifiés et sous-exploités.

Dans le cadre de sa compétence « Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », PAA a donc décidé d'engager une première phase de travaux sur le volet le plus urgent, à savoir la restructuration et l'amélioration des équipements existants. Pour PAA, le projet porte sur la restructuration du Centre culturel Simone Signoret qui accueille notamment la médiathèque. A cet effet, un avant-projet sommaire (APS) relatif au projet de restructuration de cet équipement a été approuvé le 27 juin 2018 par le conseil communautaire.

Conformément à cette délibération, des demandes de subventions ont été sollicitées et obtenues dans le cadre du CRET 2015-2018, de la DSIL 2019, de la DETR 2020, et du CDST 2019-2020.

Le coût prévisionnel des travaux s'établit comme suit :

Numéro du lot	Nature du lot	Coût prévisionnel HT
LOT1	Terrassement VRD	69 793,86 €
LOT2	Démolition Maçonnerie Gros œuvre	375 000,00 €
LOT3	Construction métallique Serrurerie	390 000,00 €
LOT4	Étanchéité	155 000,00 €
LOT5	Menuiseries extérieures	195 000,00 €
LOT6	Isolation thermique par l'extérieur	220 000,00 €
LOT7	Doublage Cloisons Faux plafonds	180 000,00 €
LOT8	Menuiseries intérieures agencement	
LOT9	Carrelage faïences	53 000,00 €
LOT10	Revêtement de sol souple	56 500,00 €
LOT11	Peinture	36 000,00 €
LOT12	Electricité	270 000,00 €
LOT13	Plomberie Sanitaire	500 000,00 €
LOT14	Chauffage VMC	
LOT15	Signalétique	49 463,03 €
	Estimation initiale du coût total	2 549 756,89 €

Une consultation des entreprises a été relancée en janvier 2023. Les offres sont en cours d'analyse.

La durée prévisionnelle de cette phase de travaux est estimée à 18 mois, soit une livraison prévue avant la fin de l'année 2024.

Afin de compléter le plan de financement de cette opération stratégique pour le projet de territoire, une nouvelle subvention peut être sollicitée auprès du volet rural du FEDER.

Pour rappel, le FEDER rural vise à soutenir la revitalisation des centralités rurales du territoire régional notamment par le développement et l'amélioration des équipements de services au public (médiathèque, bibliothèque, Maison France Service, maison de santé, pôle enfance/jeunesse, foyer rural, tiers lieu et établissement d'enseignement primaire). Seuls 61 territoires communaux, reconnus dans le SRADDET comme jouant un rôle de centres locaux et de proximité, sont éligibles en Région PACA au FEDER rural (dont Château-Arnoux-Saint-Auban).

Le plan de financement du projet global serait donc modifié de la façon suivante :

Dépenses HT en euros €		Recettes HT en euros €	
Postes de dépense	Montant	Financeurs	Montants
Travaux de rénovation du Centre culturel Simone Signoret (ensemble des lots)	2 549 756,89 €	Région PACA CRET (25,30 %)	645 000 €
		DETR 2020 6,33% (26,07 % de la tranche fonctionnelle 1)	161 495 €
		DSIL (2,94 %)	75 060 €
		Conseil départemental (5,88 %)	150 000 €
		FEDER Rural 34,73% (45,88% des lots hors tranche fonctionnelle 1)	885 601,45 €
		Autofinancement PAA (24,81 %)	632 600,44 €
Total	2 549 756,89 €	Total	2 549 756,89 €

Il est à noter que dans l'hypothèse de l'obtention de la subvention FEDER rural sollicitée et dans l'hypothèse où toutes les subventions seraient versées, l'autofinancement de notre collectivité sur le projet global s'élèverait à 632 660,44 € soit 24,81% du coût global.

Il vous est demandé :

- d'approuver ce nouveau plan de financement prévisionnel ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter la subvention auprès du FEDER rural ;
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents afférents au projet.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Gilbert REINAUDO



PUBLIE LE : 17 AVR. 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 17/04/2023

Application agréée E-legalite.com